PROGRAMME · BILAN DE COMPÉTENCES

Bilan de compétences

Accompagnement individuel sur mesure · Réf. STC-BC-26

PUBLIC CONCERNÉ

Tous publics : salariés, demandeurs d'emploi, indépendants, dirigeants

DURÉE ET DÉLAI D'ACCÈS

24 h maximum, en entretiens individuels en présentiel
Démarrage sous 3 mois maximum (11 jours ouvrés minimum si CPF)

PRÉREQUIS

Aucun

MÉTHODES MOBILISÉES

- Phase préliminaire : information sur la méthodologie et le déroulement du bilan de compétences
- Phase d'investigation : connaissance de soi, analyse des motivations et des intérêts, recherches documentaires sur les métiers
- Phase de conclusion : validation du projet retenu, plan d'action, document de synthèse confidentiel établi avec le bénéficiaire
- Un suivi à 6 mois est proposé pour faire le point

MÉTHODOLOGIE

- Consentement du bénéficiaire et confidentialité des résultats
- Analyse de l'expérience acquise dans son milieu professionnel
- Tests Key Predict selon le besoin du bénéficiaire, pour définir des indicateurs de personnalité et d'intérêts professionnels
- Rendez-vous avec des professionnels du métier ou du secteur visé

OBJECTIFS

- Mener une réflexion stratégique sur sa carrière
- Évoluer professionnellement
- Préparer sa reconversion professionnelle
- Définir un projet professionnel et, le cas échéant, de formation (art. L.6313-4)

TARIFS ET FINANCEMENT

- 2 400 € TTC
- Compte Personnel de Formation (CPF), sous réserve de la participation forfaitaire obligatoire, sauf exonération
- Demandeur d'emploi : faire une demande auprès de France Travail
- À la demande de l'entreprise : financement possible via le plan de développement des compétences

INTERVENANTE

Stéphanie CASTANDET, cadre dirigeante pendant 15 ans, accompagne aujourd'hui les dirigeants dans leur stratégie d'entreprise. Après une formation de 80 heures, elle met son expertise au service de la réalisation de bilans de compétences.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Document de synthèse confidentiel remis au seul bénéficiaire en fin de bilan. Questionnaire de satisfaction en fin de bilan. Entretien de suivi proposé à 6 mois.

ACCESSIBILITÉ

Accompagnement accessible aux personnes en situation de handicap. Référente handicap : Stéphanie Castandet, contact@stc-strategie.com, 06 82 16 47 11.

Programme

Déroulé type d'un bilan de compétences

1

PHASE PRÉLIMINAIRE

Analyse de la demande et définition du plan de travail

État des lieux de la situation et clarification des attentes. Définition des objectifs et analyse des besoins. Établissement d'un calendrier de rendez-vous. Contrat pédagogique et administratif. Confirmation de l'engagement du bénéficiaire.

2

PHASE D'INVESTIGATION

Bilan personnel et professionnel

Analyse des motivations, repérage des intérêts professionnels et personnels, identification des compétences, détermination des potentiels et des possibilités d'évolution professionnelle.

3

PHASE DE CONCLUSION

Recenser les résultats et définir un plan d'actions

Identifier les possibilités ou les freins. Mettre en place une stratégie réalisable à court, moyen et long terme.

4

DOCUMENT DE SYNTHÈSE

Élaboration d'un document de synthèse écrit et confidentiel, remis par la consultante au seul bénéficiaire.

24 h
d'accompagnement individuel

3 mois
maximum pour démarrer

6 mois
suivi proposé après le bilan

« Il n'y a pas de vent favorable pour celui qui ne sait pas où il va. »

SÉNÈQUE